



Programme d'AWARD sur le leadership dédié aux jeunes femmes africaines dans le domaine des sciences agricoles

Foire aux questions (FAQ)

Q : Quel est l'objectif du programme d'AWARD sur le leadership dédié aux jeunes femmes africaines dans le domaine des sciences agricoles ?

R : Le programme vise à constituer un groupe de jeunes femmes scientifiques confiantes, compétentes et influentes, prêtes à exceller dans les sciences agricoles et à s'épanouir dans des rôles de leadership. Il se concentre sur le renforcement des compétences en matière de leadership, de mentorat, de communication et d'intégration de la dimension de genre dans le but de transformer les systèmes agroalimentaires en Afrique.

Q : Qui coordonne la mise en œuvre de ce programme ?

R : Le programme est coordonné par l'équipe d'AWARD (*African Women in Agricultural Research and Development*), qui compte plus de 15 ans d'expérience en matière de conception et mise en œuvre de programmes de formation sur le leadership et le renforcement des capacités des femmes et autres professionnels dans le domaine scientifique.

Q : Qui peut postuler à ce programme ?

R : Les africaines âgées de moins de 35 ans qui travaillent sur les problématiques agricoles. Elles sont ressortissantes du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Sénégal, Tanzanie et Zambie, et résidant actuellement en Afrique. Elles poursuivent leurs études ou travaillent dans le domaine des sciences agricoles, et démontrent leur talent, leur potentiel ainsi que leur volonté à faire carrière dans ce domaine.

Q : Quelle est la formation requise ?

R : Les candidates doivent être titulaires, au minimum, d'une licence en sciences agricoles ou dans des disciplines affiliées.

Q : Puis-je soumettre ma candidature si je réside hors d'Afrique ?

R : Non, les candidates doivent résider en Afrique pendant toute la durée du programme.



Q : Je suis citoyenne d'un pays éligible mais je réside dans un autre pays africain. Suis-je éligible ?

R : Oui. Si vous résidez en Afrique et que vous êtes ressortissante d'un des pays listés, vous êtes éligible.

Q : Quelles sont les activités prévues par le programme ?

R : Le programme comprend des activités structurées qui incluent :

1. Ateliers de formation virtuels et sessions de perfectionnement (master classes) sur le leadership et le mentorat, la communication et l'image de marque personnelle, et l'intégration de la dimension de genre dans les sciences agricoles.
2. Des sessions mensuelles de mentorat entre mentors et mentorés pour fixer et revoir les objectifs et suivre progressivement les progrès accomplis.
3. L'engagement collaboratif, entre pairs et l'apprentissage par la pratique : Documenter et valoriser les enseignements et renforcer les réseaux.

Q : Quelle est la durée du programme ?

R : Chaque cohorte participe à un programme de formation sur le leadership d'une durée de 9 mois.

Les lauréates participeront également à des activités de mentorat entre pairs et en groupe, assisteront à des webinaires animés par des experts et recevront le soutien de mentors expérimentés. Toutes les formations/sessions seront virtuelles.

Q : Est-ce que je recevrai une compensation financière pour ma participation ?

R : Non. Le programme n'offre pas d'allocations, d'indemnités de séjour ou de subventions. Toutefois, le matériel de formation et le mentorat sont gratuits.

Q : Qu'attend-on de moi si je suis sélectionnée ?

A : Il est attendu des lauréates qu'elles :

- Participent à toutes les sessions de formation virtuelle et aux webinaires
- S'engagent activement auprès des mentors et des autres lauréates
- Fassent les devoirs et participent aux discussions de groupe
- Participent au partage des connaissances et exercices sur le retour d'expériences (feedback)
- Coordonnent au moins une activité sur les modèles de référence pour inspirer d'autres femmes à choisir une carrière scientifique.

Q : Puis-je conserver mon emploi ou mon programme d'études actuel tout en participant au programme ?



A : Oui. Le programme est conçu pour être flexible et non résidentiel. Cependant, vous devez vous assurer d'être disponible pour les sessions programmées, qui auront généralement lieu deux fois par semaine, à raison de 2,5 heures chacune. Des réunions de mentorat auront également lieu tous les mois.

Q : J'ai déjà participé à d'autres programmes AWARD. Puis-je encore postuler ?

A : Non. Si vous avez déjà été lauréate d'un programme, vous n'êtes pas éligible à soumettre votre candidature. Toutefois, les jeunes mentorés des lauréates AWARD peuvent postuler pour le programme.

Q : Comment le programme de mentorat sera-t-il organisé ?

R : Le mentorat est un levier puissant et reconnu en matière de développement de carrière et, en particulier, joue un rôle clé pour le maintien des femmes dans les sciences. AWARD associe chaque lauréate à un mentor - un (e) professionnel (le) expérimenté, qui est choisi (e) en fonction du domaine de spécialisation et des objectifs de carrière de chaque lauréate. Les mentors consacrent bénévolement du temps au programme, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Q : Comment les mentors sont-ils sélectionnés ?

R : AWARD a constitué une base de données de mentors qui ont participé à ses différents programmes. C'est à partir de cette base de données que les mentors sont mis en relation avec les lauréates.

Pour tout complément d'informations, questions et autre préoccupation, veuillez contacter AWARD en envoyant un email à awardprograms@cifor-icraf.org.

African Women in Agricultural Research and Development (AWARD)
Basée au sein du World Agroforestry Centre (ICRAF)
United Nations Avenue, Gigiri, P.O. Box 30677, Nairobi 00100, Kenya
Téléphone : +254 (0)20 722 4000 (standard) +254 (0)20 722 4000 (standard)
www.awardfellowships.org